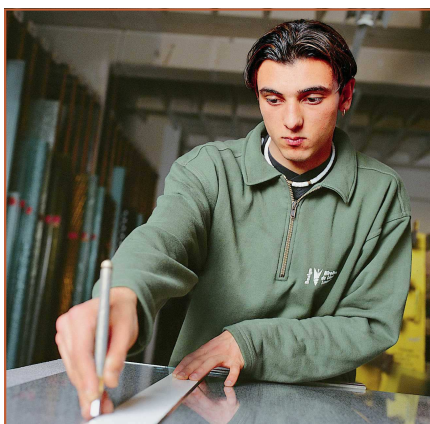


Vitrier Vitrière



« JE COUPE L'ESPACE AVEC UN PEU DE VERRE ET DE LUMIÈRE, PAS MAL, NON ?... »

- Limpide** « Quand je découpe le verre, c'est comme peindre sur de l'eau... »
- Polyvalent** « Percer, découper, polir, biseauter, je peux créer toutes les formes... »
- Costaud** « Ce n'est pas léger les plaques de verre... »
- Participant** « Mon avis compte... »
- Magique** « On protège du froid, du vent et de la pluie, et on laisse entrer la lumière naturelle... »

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Test d'aptitudes recommandé, organisé par la FVE

Durée de l'apprentissage

- 4 ans

Formation pratique

- 4 jours par semaine dans une entreprise de vitrerie, et plusieurs semaines de cours interentreprises à l'école de la construction

Cours professionnels

- 1 jour par semaine

Cours interentreprises

- 28 jours répartis sur les 8 semestres de formation

Salaire mensuel indicatif

- 1ère année CHF 410.-
- 2ème année CHF 650.-
- 3ème année CHF 950.-
- 4ème année CHF 1'230.-

Titre obtenu en fin de formation

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de vitrier

Formations supérieures

- Brevet fédéral
- Diplôme fédéral

Portrait

- Commande et sélection de la matière première
- Découpe des feuilles de verres d'après un plan
- Façonnage du verre et travaux de miroiterie
- Contact et planification avec les autres corps de métiers
- Montage et fixation des verres, pose des joints

Quels talents

- Goût pour le travail indépendant
- Sens du dessin et du calcul
- Habilité et assurance
- Précision et méticulosité

Professions voisines

- Constructeur métallique

Association professionnelle

Fédération vaudoise des
entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2
1131 Tolochenaz

Tél: 021 802 88 92
Email: formation@fve.ch
Site internet: www.fve.ch

Informations complémentaires

Portail suisse de l'orientation
scolaire et professionnelle :
www.orientation.ch

DGEP-Direction générale de l'en-
seignement postobligatoire :
www.vd.ch/apprentissage

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation
SEFRI :
www.sbf.admin.ch

Vitrier Vitrière

Dans le détail

Quelles sont les tâches que mon patron me confie

Le vitrier, appelés également techniverriers, est le spécialiste de la pose du verre pour bâtiments : fenêtres et façades, portes vitrées, vitrages de toiture et pour balustrades, miroirs. Il effectue des installations (vitrines, portes coulissantes, parois-miroirs, vérandas, aquariums) en façonnant différents types de verre (isolant, trempé, feuilleté).

Ses principales activités consistent à :

Travaux préparatoires

- Prendre connaissance des plans, schémas et indications fournis par l'architecte ; examiner la demande d'un propriétaire et y répondre.
- Conseiller les clients sur les types de verres, montrer des échantillons.
- Mesurer les éléments à vitrer, faire un croquis, puis confectionner un gabarit.
- Calculer la quantité de matériaux nécessaires (verre, mastic, etc.), établir un devis.
- Réceptionner les grandes feuilles de verre, les déballer et les entreposer soigneusement ; vérifier l'absence de défaut de fabrication.
- Découper, d'après croquis, plan ou gabarit, diverses sortes de verre : pour fenêtres, portes vitrées, vitrines de magasin, revêtements de façades, vitres pare-balles, miroirs, etc.
- Façonner le verre plat : couper, percer, polir, biseauter à la main ou à l'aide de machines spécialisées.
- Organiser le transport des matériaux, leur entreposage sur le lieu de travail ou leur livraison au client.
- Effectuer des travaux de miroiterie (agencements d'intérieur en verre: miroirs décoratifs, portes d'armoires, surfaces de tables, etc.).

Pose et réparations

- Monter le verre dans les châssis de fenêtres ou de portes, le fixer sur les battues (bords internes des châssis) avec des bandes de caoutchouc, des cales, des baguettes.
- Appliquer du mastic ou des joints en silicone, pour assurer la solidité et l'étanchéité de l'ouvrage.
- Exécuter et poser des installations spéciales "tout verre" (glaces coulissantes, vitrines de magasin, verres de sécurité pour des guichets, parois d'ascenseurs, etc.).
- Monter des serrures et des poignées sur des portes.
- Enlever le verre cassé et nettoyer les battues ; poser un verre de remplacement (pour les éléments abîmés, faciles à transporter telles que les fenêtres, ce travail de réparation est exécuté en atelier).
- Débarrasser les débris de verre et les éliminer en respectant la loi sur la protection de l'environnement ; nettoyer la place de travail.